



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2021

OBJET :
COMMUNICATION
RELATIVE À L'ÉTAT DES
CRÉDITS BUDGÉTAIRES
CONSOMMÉS DU 1ER
JANVIER AU 15
OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le vingt-neuf octobre, se sont réunis à 15h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Étaient présents :

Au titre de la Métropole du Grand Paris :

Vincent BEDU,
Sylvain BERRIOS,
Valérie MONTANDON,
Christophe NAJDOVSKI,
Patrick OLLIER,
François VAUGLIN

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

Josiane FISCHER,
Denis LARGHERO,

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

Frédéric MOLOSSI,

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Laurence COULON,
Chantal DURAND

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

Jean-Yves MARIN

Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :

Régis SARAZIN

Étaient absents excusés :

Sylvain RAIFAUD,
Jean-Noël AQUA,
Colombe BROSSEL,
Jérôme LORIAU,
Jean-Michel BLUTEAU,
Magalie THIBAUT,
Mohamed CHIKOUCHE,

Nombre des membres composant le Comité syndical	31
En exercice.....	31
Présents à la Séance	13
Représentés par mandat	11
Absents	7

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

Philippe GOUJON donne pouvoir à Vincent BEDU

Patrice LECLERC donne pouvoir à Patrick OLLIER

David ALPHAND donne pouvoir à Valérie MONTANDON

Célia BLAUDEL donne pouvoir à François VAUGLIN

Dan LERT donne pouvoir à Christophe NAJDOVSKI

Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Denis LARGHERO

Bélaïde BEDREDDINE donne pouvoir à Sylvain BERRIOS

Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Chantal DURAND

Jean-Pierre ABEL donne pouvoir à Frédéric MOLOSSI

Jean-Michel VIART donne pouvoir à Jean-Yves MARIN

Annie DUCHENE donne pouvoir à Régis SARAZIN

La majorité des membres étant présente,

Monsieur BERRIOS a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les réalisations budgétaires font l'objet d'un suivi rigoureux et régulier, dont il a été souhaité faire part aux membres du Comité syndical, dans le cadre de la poursuite de l'objectif d'amélioration du taux d'exécution du budget.

Le budget primitif de l'EPTB pour 2021 a été approuvé le 10 décembre 2020 pour un montant global de 48,29 M€, répartis entre la section de fonctionnement à hauteur de 20,57 M€, dont 14,37 M€ de dépenses réelles, et la section d'investissement à 27,71 M€.

Le budget supplémentaire approuvé le 27 mai 2021 présente une section de fonctionnement de 20,59 M€ (dont 14,04 M€ de dépenses réelles) et une section d'investissement de 33,65 M€ (dont 27,93 M€ de dépenses réelles).

La décision modificative proposée ce jour présente une section de fonctionnement diminuée à 19,25 M€ (dont 13,82 M€ de dépenses réelles) et une section d'investissement augmentée à 34,02 M€ en raison de l'intégration des opérations d'ordre de remboursement d'avance (+ 414 K€ équilibré en dépenses et recettes), soit une masse budgétaire globale de 53,27 M€.

Vous trouverez ci-annexé l'état global des crédits budgétaires consommés en date du 15 octobre 2021.

Les taux de réalisation au 15 octobre 2021 sont les suivants :

Fonctionnement 2021 au 15/10	8 826 541,71 €	62,87%
Investissement 2021 au 15/10	9 633 259,32 €	34,49%

Sont prises en considération uniquement les opérations réelles, c'est-à-dire celles qui font véritablement l'objet de décaissements.

Comparativement aux années antérieures, le taux de consommation en section de fonctionnement est légèrement inférieur aux niveaux constatés en 2019 (69,41 %) et 2020 (65,02 %) à la même période. En section d'investissement le taux de consommation qui s'affiche est également inférieur à ceux constatés en 2020 (46,32 %) et 2019 (51,32 %) à la même date.

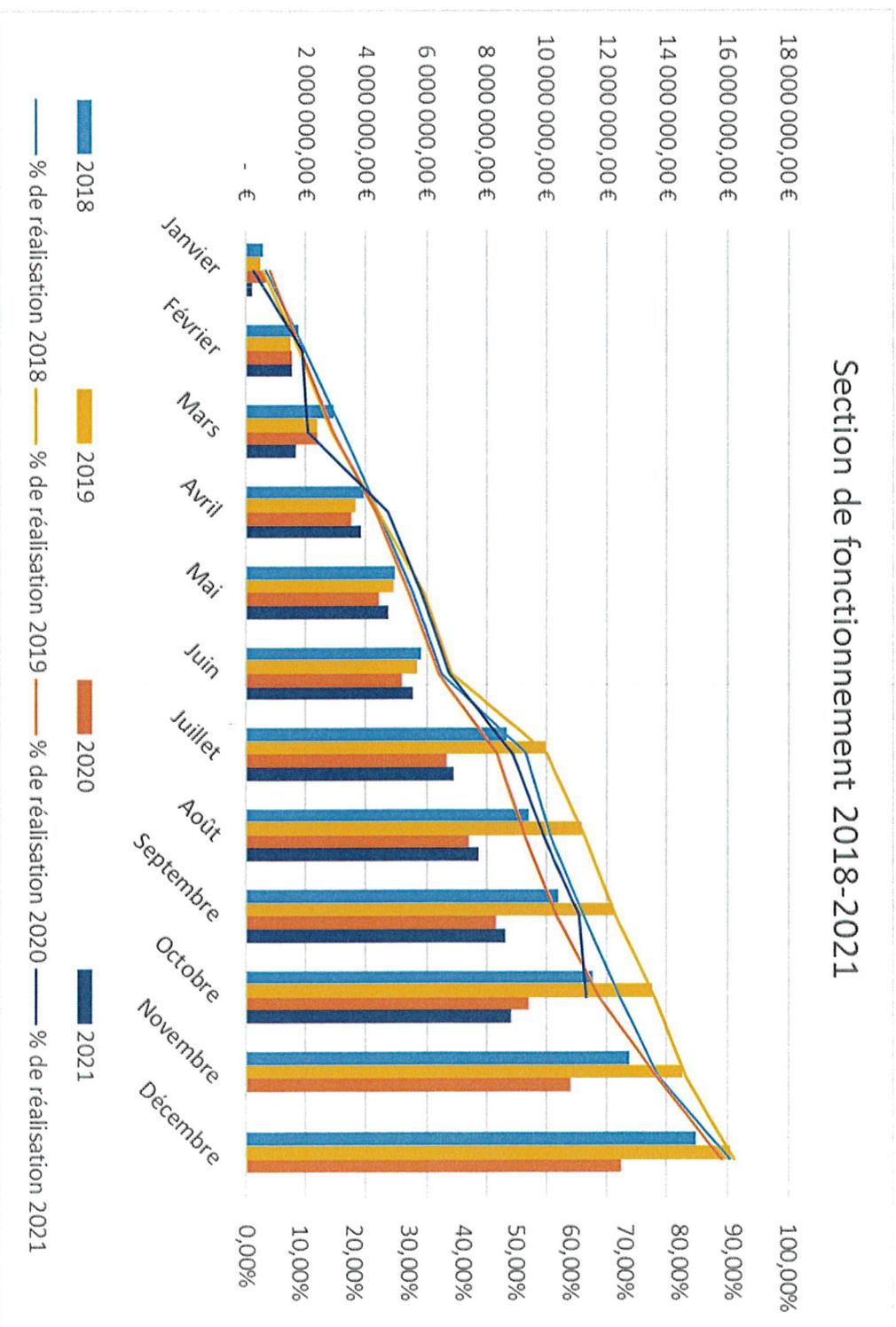
D'important chantiers sur les ouvrages hydrauliques seront terminés d'ici mi-novembre et les principaux marchés relatifs aux travaux de la Bassée seront notifiés prochainement et suivis de versements d'avances (7 M €), les dépenses d'investissement vont donc s'accélérer dans les semaines à venir.

Les projections de réalisation au 31/12/2021 sont équivalentes à celles de 2020, soit 92 % minimum en section de fonctionnement et 85 % en investissement.

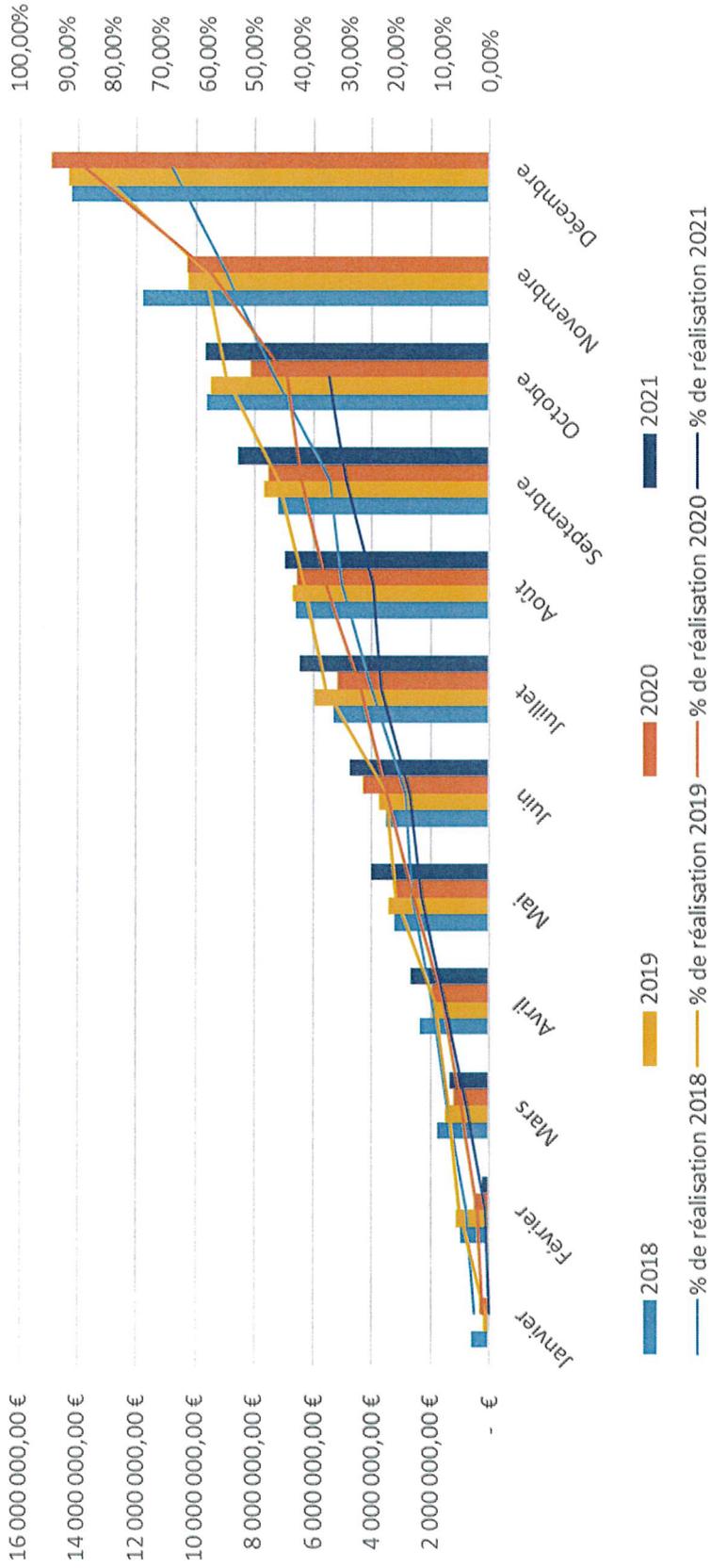
Les charges de personnel affichent un taux de réalisation de 76 %, ce qui équivaut aux niveaux constatés en 2019 (76,35 %) et 2020 (78,60 %) à la même date. Le budget RH devrait être exécuté à 98% au 21/12/2021.

Vous trouverez ci-dessous les graphiques récapitulatifs des évolutions comparées.

Taux de consommation des crédits 2018-2021

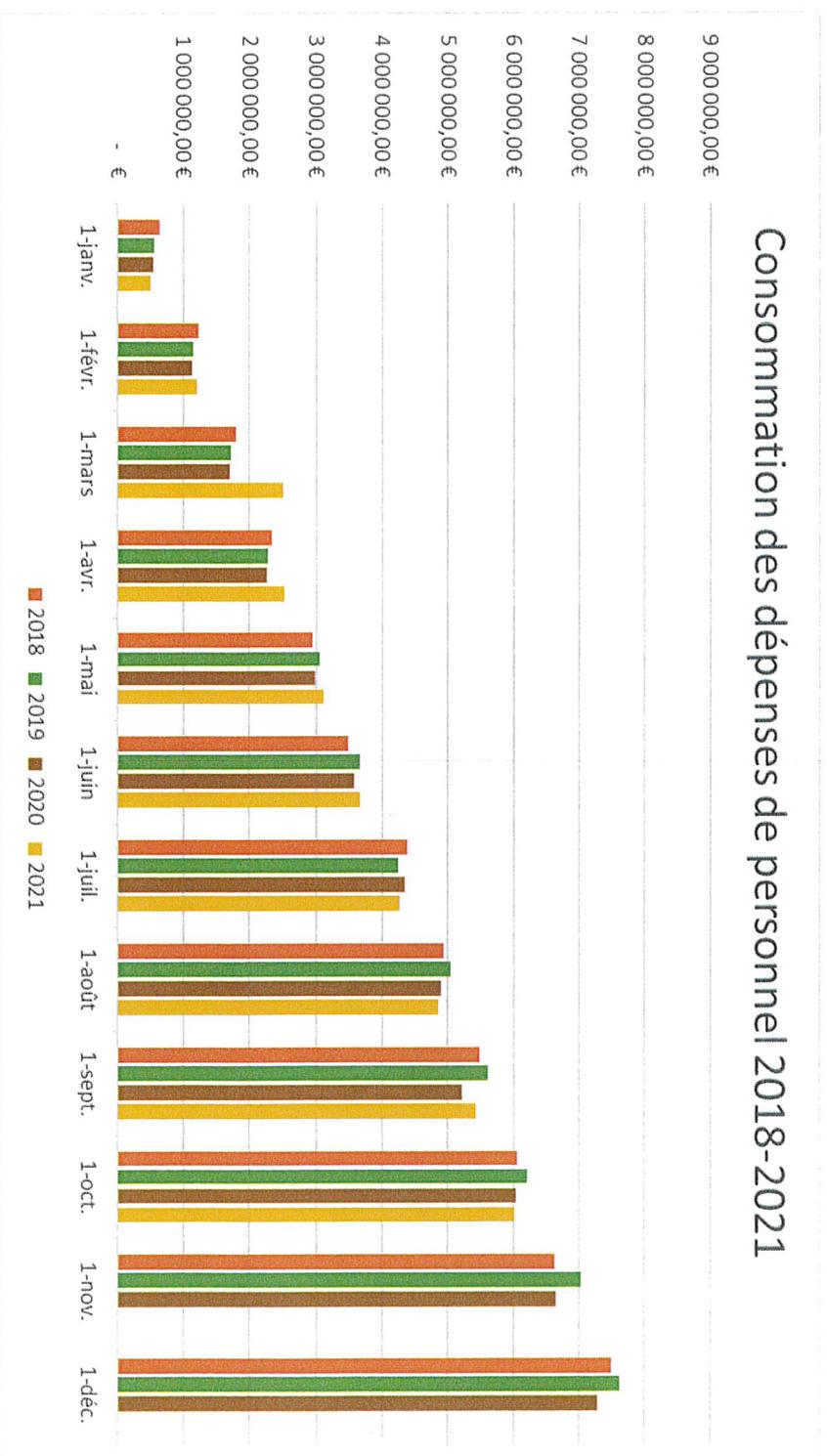


Section d'investissement 2018-2021



MASSE SALARIALE

Consommation des dépenses de personnel 2018-2021



Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de cette communication.

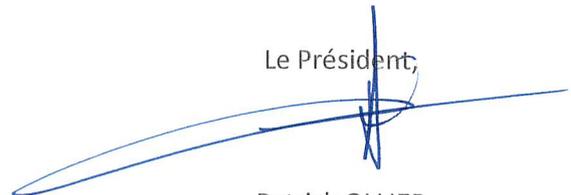
Le Comité syndical,

VU le compte-rendu présenté ci-dessus ;

À l'unanimité,

DONNE ACTE à Monsieur le Président de sa communication relative à l'état des crédits budgétaires consommés du 1^{er} janvier au 15 octobre 2021

Le Président,



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

